

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 14 novembre 2011 à 20 heures.

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*Mme Noëlla Dufour, conseillère*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*M. Rémy Guay, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Était également présente :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics*  
*M. Nicolas Savard, directeur des loisirs*

### **NO. 9626-11-11**

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en remplaçant la résolution no. 11 – Permis d'enseigne restaurant Euphorie par une résolution demandant la subvention pour chemin à double vocation et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

### **NO. 9627-11-11**

#### **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal précédent; une copie dûment certifiée leur a été remise le vendredi 11 novembre 2011.

#### **Procès-verbal transmis :**

- Assemblée extraordinaire du lundi 7 novembre 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que ce procès-verbal soit accepté.

### **NO. 9628-11-11**

#### **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2011**

---

Les comptes à payer du mois d'octobre 2011 ont été présentés pour étude et approbation aux membres du conseil municipal.

La somme totale de ces comptes est de 440 066,75 \$, certificat de crédit no. 2011-11-0935 préparé par Mme Brigitte Harvey, directrice générale. L'acceptation des comptes du mois est proposée par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Asselin et adoptée à l'unanimité.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

---

**NO. 9629-11-11**

### **OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES**

---

Il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

• Association des personnes handicapées <i>Fête de Noël</i>	100,00 \$
• AirMédic Ambulance aérienne <i>Aide financière 3 084 X 0.10 \$</i>	308,40 \$
• Corps de cadets 1239 La Malbaie - Clermont <i>Aide financière</i>	50,00 \$
• Tournoi de hockey famille <i>Aide financière</i>	200,00 \$
• Chevaliers de Colomb <i>Clinique de sang du 28 novembre 2011</i>	150,00 \$
• Opération Nez-Rouge <i>Raccompagnements période des fêtes 2011</i>	50,00 \$

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

**NO. 9630-11-11**

### **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT**

---

Il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte le rapport sur la situation financière de la Ville de Clermont en date du 14 novembre 2011, préparé par monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire.

## ***RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT***

***présenté par monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon  
lors de l'assemblée ordinaire  
du lundi 14 novembre 2011***

---

**Madame et Messieurs les membres du conseil municipal  
de la Ville de Clermont,**

**Chers concitoyennes et concitoyens,**

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec et cela au moins quatre semaines avant le dépôt des prévisions budgétaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'année en cours.

Dans le rapport qui vous est soumis, j'aborderai les points suivants :

1. les états financiers de 2010
2. le rapport des vérificateurs
3. les projections sur l'exercice en cours
4. les réalisations générales au cours du présent exercice
5. les orientations générales du prochain budget

**1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**Revenus et dépenses**

Les états financiers au 31 décembre 2010 révèlent un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 572 734 \$.

**La dette à long terme**

Au 31 décembre 2010, la dette à long terme était de 1 802 452 \$. En cours d'exercice 2011, nous aurons effectué des remboursements en capital totalisant 252 089 \$ et une révision à la baisse de la dette à la Société Québécoise d'assainissement des eaux aura également diminué le service de la dette de 53 497 \$. Le remboursement total en capital et intérêt pour l'année 2011 sera de 345 371 \$ ce qui représente 8,7 % de nos dépenses estimées pour l'année.

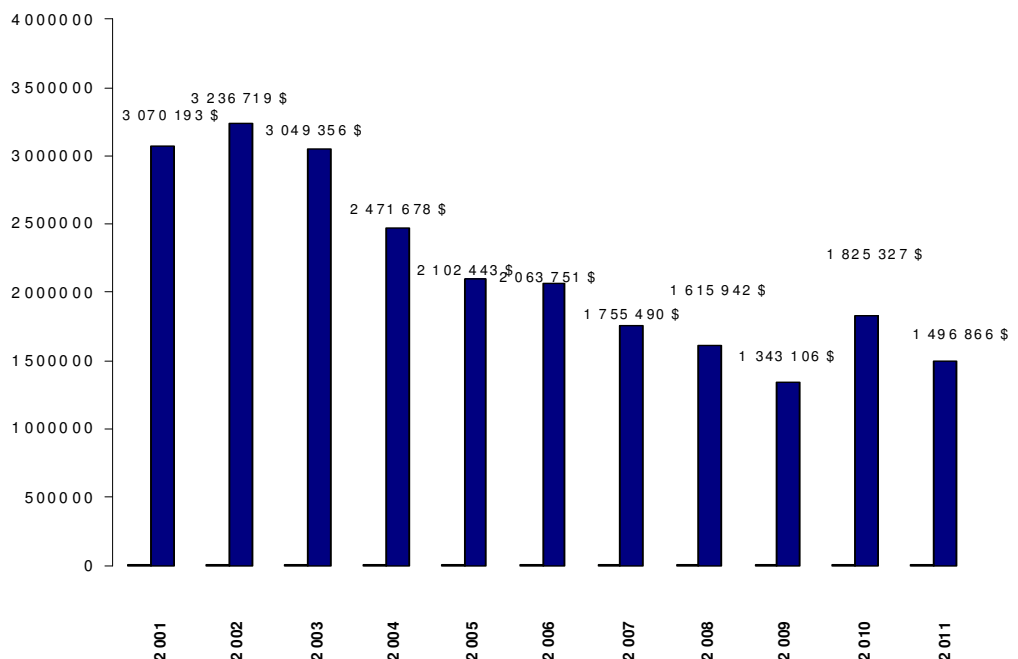
Nous avons également effectué en cours d'année un nouveau financement de 727 100 \$, rendu nécessaire pour le versement de l'aide financière accordée par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT) pour le parc industriel. Le remboursement de cet emprunt nous sera versé à chaque année par le ministère. Cet emprunt n'augmente donc pas notre service de la dette.

La dette à long terme au 31 décembre 2011 devrait donc s'élever à 2 223 966 \$. De ce montant, nous devons soustraire le montant emprunté pour le MAMROT de 727 100 \$, ce qui porte notre dette à 1 496 866 \$. Cependant, en normes comptables, il nous faut ajouter à notre dette municipale nos obligations à l'égard de la MRC qui s'élève à 1 054 218 \$.

Notre taux d'endettement total par rapport au rôle foncier est donc le suivant :

		<b>% Ville seulement</b>	<b>% Ville – MRC</b>
<b>Rôle imposable au 30-09-11</b>	<b>187 156 000 \$</b>	<b>0,79 %</b>	<b>1,36 %</b>
<b>Rôle total</b>	<b>205 406 000 \$</b>	<b>0,72 %</b>	<b>1,24 %</b>

**Variation de la dette à long terme de 2001 à 2011**



## **2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

---

La firme Benoit Côté, comptable agréé a procédé à la vérification des états financiers présentés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et sur lesquels il a exprimé une opinion sans restriction aux membres du conseil le 8 mars 2011. La vérification a englobé les états financiers condensés et ses annexes.

## **3. LES PROJECTIONS SUR L'EXERCICE EN COURS**

---

Le budget équilibré pour l'année en cours prévoyait des revenus et dépenses au montant de 4 082 000 \$. Les estimations en date du 14 novembre nous permettent d'anticiper un surplus d'opération d'environ 187 706 \$.

### **Variation du surplus accumulé**

<b>Surplus au 31-12-10 (Solde B.V.)</b>		<b>793 431 \$</b>
<b>Dépenses passées à même le surplus</b>		
Édifice Hôtel de Ville ( <i>Rénover cuisinette 2<sup>e</sup> étage</i> )	11 355 \$	
Édifice Garage ( <i>Agrandissement et plafond</i> )	29 362 \$	
Jeux d'eau	4 \$	
Édifice Chalet des sports ( <i>Finition, pavé...</i> )	5 253 \$	
Annulation financement emprunt pris à même le surplus ( <i>camion F-550, boîte camion et parc industriel</i> )	133 460 \$	
	<b>179 434 \$</b>	
<b>Dépenses à venir à même le surplus</b>		
Édifice Garage voirie ( <i>Agrandissement et plafond</i> )	12 000 \$	
PAAT	90 298 \$	
	<b>102 298 \$</b>	
<b>Total des dépenses à même le surplus</b>		<b>(281 732 \$)</b>
<b>Solde du surplus accumulé</b>		<b>511 699 \$</b>
<b>Soustraire montants non disponibles</b>		
Placement FIER	54 227 \$	
Inventaire	81 624 \$	
Certificats de dépôts	36 275 \$	
		<b>(172 126 \$)</b>
<b>Solde du surplus accumulé au 31-12-2011</b>		<b>339 573 \$</b>
Plus excédent prévu des revenus sur les dépenses 2011		<b>187 706 \$</b>
<b>Total avant transfert au surplus réservé</b>		<b>527 279 \$</b>
<b>Transfert au surplus réservé :</b>		
Revenus de la consommation d'eau (90 000 \$ x 50%)	45 000 \$	
Réserve Aréna (Chambre des compresseurs)	30 000 \$	
		<b>(75 000 \$)</b>
<b>Estimation du surplus accumulé au 31-12-11</b>		<b>452 279 \$</b>

**Les réserves**

Nos réserves prévisibles en date de ce jour sont les suivantes :

⇒ Réserve nettoyage des bassins	53 045 \$
⇒ Réserve P.A.A.T. développement domiciliaire	0 \$
⇒ Réserve Parc industriel	5 888 \$
⇒ Réserve subvention Parc industriel	4 240 \$
⇒ Réserve sport élite	5 246 \$
⇒ Réserve eau potable (travaux d'infrastructures)	159 047 \$
⇒ Réserve aréna (chambre des compresseurs)	150 000 \$
⇒ Réserve sablière	67 685 \$

---

**Total :** **445 151 \$**

Il est bon de souligner que dans le cadre du Programme d'acquisition et d'aménagement de terrains (PAAT), nous aurons une réserve de 19 terrains prêts pour la revente qui représentent un montant de 306 568 \$.

**La rémunération des élus**

Conformément à la loi, je vous informe que la rémunération des élus municipaux a été haussée de 1,2% pour l'année 2011 et se chiffre comme suit :

Rémunération de base du maire :	<b>9 079 \$</b>
Allocation de dépenses :	<b>4 540 \$</b>
Rémunération de base d'un(e) conseiller (ère) :	<b>3 038 \$</b>
Allocation de dépenses :	<b>1 520 \$</b>

**4. RÉALISATIONS GÉNÉRALES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE**

---

**Voirie municipale**

Ce département occupe toujours une grande place dans nos activités. Les terrains dans notre secteur domiciliaire étant presque tous vendus, nous avons procédé à la construction d'une rue additionnelle qui va ajouter 13 terrains et elle portera le nom de *Rue Laure-Gaudreault* en l'honneur de cette grande pionnière du syndicalisme enseignant. Cette nouvelle rue coûtera environ 225 000 \$ pour les travaux réalisés cette année et ces coûts seront financés par la vente des terrains et un montant provenant de notre surplus accumulé.

De plus, nous avons procédé à la réfection d'une côte dans le chemin des Lacs à quelques kilomètres de l'entrée du Zec. Le coût de ces travaux sera financé par la Ville et par la MRC de Charlevoix-Est, suite à une entente entre les deux parties. La participation financière de la Ville sera prise dans la réserve des sablières. Un coût total d'environ 400 000 \$ est à prévoir.

Enfin, en vue de protéger nos véhicules en période hivernale, nous avons isolé la partie du garage qui ne l'était pas pour un montant d'environ 40 000 \$.

**Sécurité publique - pompiers**

Nous avons acheté pour notre service incendie une caméra d'imagerie thermique au coût de 10 228 \$. Cet appareil permet à nos pompiers d'être plus efficaces lors d'une intervention en incendie. Notre brigade compte 15 pompiers et 5 officiers et ceux-ci ont reçu leur certificat d'officier non urbain en juin dernier.

**Loisirs et Culture**

Nous avons refait les marches de l'entrée principale à l'Aréna (6 000 \$) et complété les travaux extérieurs au chalet des loisirs par la pose de pavé autour du bâtiment (5 300 \$). De plus, nous avons refait le terrain de soccer tel qu'annoncé, en investissant un montant de 17 000 \$. Enfin, nous allons améliorer l'éclairage du terrain de tennis (10 000 \$) au cours des prochains jours.

Bien entendu, je vous ai énuméré les principaux travaux mais il y en a eu bien d'autres qui sont tous énumérés dans le rapport.

Voici en détail les principales dépenses en immobilisations réalisées cette année ou prévues d'ici la fin de l'année 2011 :

**ADMINISTRATION**

Édifice Hôtel de Ville (Système de chauffage)	8 000 \$
Édifice Hôtel de Ville (Marches 2 <sup>e</sup> étage)	2 054 \$
Édifice Hôtel de Ville (Toilettes)	5 000 \$
Édifice Hôtel de Ville et Chalet des sports (Système de chauffage)	21 934 \$
Informatique (Administration)	1 842 \$
Équipement de bureau et ameublement (Tables 4 X 8)	915 \$
Édifice Hôtel de Ville (Rénover cuisinette 2 <sup>e</sup> étage)	11 355 \$
<b>Total administration :</b>	<b>51 100 \$</b>

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Équipement incendie (Radio communication)	1 728 \$
Équipement incendie (Habits pompiers & bunkers)	3 209 \$
Équipement incendie (Caméra thermique)	10 228 \$
Équipement incendie (Déecteur de gaz)	1 097 \$
Équipement incendie (Lumières individuelles)	1 827 \$
Informatique incendie	1 524 \$
<b>Total sécurité publique :</b>	<b>19 613 \$</b>

**TRANSPORT ROUTIER / Voirie municipale**

Équipements transports (Caméras gravière)	27 754 \$
Équipements transports (Outils garage)	5 302 \$
Équipements transports (Réservoir diésel garage)	15 000 \$
Équipements transports (Déecteur monoxyde carbone)	3 500 \$
Édifice garage voirie (Agrandissement et plafond)	41 362 \$
PAAT	90 298 \$
PAAT	309 702 \$
Rénovation vieilles rues (Aqueduc Boul. Notre-Dame)	906 \$
Rénovation vieilles rues (Chemin d'Auteuil)	13 491 \$
Rénovation vieilles rues (Chemin des Lacs)	102 672 \$
Rénovation vieilles rues (Travaux chemin des Lacs)	61 309 \$
<b>Total Transport routier :</b>	<b>671 296 \$</b>

**URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Parc Industriel (Rue Desbiens)	2 586 \$
<b>Total Urbanisme &amp; Mise Valeur Territoire</b>	<b>2 586 \$</b>

**LOISIRS & CULTURE**

**Aréna et Patinoire**

Équipement aréna (Horloge digitale) diminution du c/p	(145) \$
Édifice Aréna (Marches extérieures entrée principale)	5 994 \$
Édifice Aréna (Loquet électrique porte patinoire)	1 113 \$
Ameublement et Équipement Aréna	773 \$
<b>Total Aréna et Patinoire :</b>	<b>7 735 \$</b>

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011

---

### Parcs et Terrain de Jeux

Terrain de jeux – Jeux d'eau (Finition, pavé...)	9 076 \$
Terrain de soccer (Refaire la surface du terrain)	17 000 \$
Équipement et ameublement Terrain de jeux (Frigidaire)	2 505 \$
<b>Total Parc et Terrain de Jeux :</b>	<b>28 581 \$</b>

### Chalet des Sports

Édifice Chalet des Sports (Solidifier le 2 <sup>e</sup> étage)	764 \$
Édifice Chalet des Sports (Travaux finition, pavé...)	5 253 \$
<b>Total Chalet des Sports :</b>	<b>6 017 \$</b>

### Centre Clairval – Tennis

Tennis (Amélioration de l'éclairage)	10 000 \$
<b>Total Centre Clairval - Tennis :</b>	<b>10 000 \$</b>

### Aménagement des Berges

Aménagement piste voitures téléguidés	786 \$
Cabanon portatif	3 303 \$
Kiosque Berges (Porte)	191 \$
<b>Total Aménagement des Berges :</b>	<b>4 280 \$</b>

**Total Loisirs & Culture :** 56 613 \$

**GRAND TOTAL:** 801 208 \$

### Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

BMQ Inc. (PAAT – rue Antoine-Grenier)	37 428.46 \$
Desroches (Huile à chauffage)	54 781.41 \$
F. Martel & Fils Inc. (Entretien des véhicules)	39 775.98 \$
Henri Jean & Fils Inc. (Entretien des édifices)	61 628.50 \$
Hydro-Québec	178 127.35 \$
Inter Groupe Dubois (Assurances)	60 287.97 \$
Jocelyn Harvey Entrepreneur (Rue du Plateau, Déneigement, Camions)	192 007.28 \$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	100 965.00 \$
MRC de Charlevoix-Est (Quote-part)	593 298.91 \$
Saumon Rivière-Malbaie (Participation financière)	50 000.00 \$
Sifto Canada Corp. (Sel à chemin)	28 667.46 \$
SSQ Mutuelle d'assurance-groupe (50% contrat)	48 895.98 \$
Thivierge Robert (Contrat service Eau potable – Assainissement)	26 353.77 \$
Ville de La Malbaie (Service urbanisme, permis)	28 517.64 \$
<b>Total:</b>	<b>1 500 735.71 \$</b>

## 5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

---

Au cours du mois de novembre, nous allons entreprendre les travaux menant au dépôt du budget pour l'année 2012. Il sera déposé le 12 décembre prochain à 20 h 30.

En septembre, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé pour les 3 prochaines années (2012-2014). Les plus hautes augmentations d'évaluation pour certains secteurs sont au-delà de 20% et la moyenne de la Ville est de 11%. Alors, quoique l'on dise, quoique l'on fasse, même si la Ville allait chercher le même montant global de taxes que l'an dernier, inévitablement, tous ceux dont l'augmentation d'évaluation se situe en haut de la moyenne auront une augmentation de taxes.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

---

De plus, je souligne que l'an dernier, le conseil municipal n'a pas augmenté la taxe foncière qui était de 1,07 \$ / 100 \$ d'évaluation. Au prochain budget, le but que je poursuis est toujours le même : conserver nos acquis, améliorer les services et les infrastructures de notre Ville tout en gardant la dette la plus basse possible et un compte de taxes concurrentiel. La convention collective des employés de la Ville sera à renouveler en 2012 et le conseil devra prendre des décisions concernant de nombreux projets : révision de notre schéma d'aménagement et de nos règlements d'urbanisme (obligation), camion FORD (23 ans d'usage), tracteur (à remplacer), changer le système de chauffage au chalet des sports, à la caserne et à l'hôtel de Ville, finir la réfection de l'hôtel de Ville entamée depuis 2000, (toilettes et façade rue Maisonneuve), étude sur le changement de système refroidissant à l'aréna, affichage de la Ville, vidange de nos bassins d'épuration et bien d'autres.

Ce qui est important, c'est surtout de ne pas prendre du retard et se garder à jour le plus possible car repousser à demain est mortel pour notre Ville et notre communauté.

### **CONCLUSION**

---

Je tiens à souligner que je suis très fier de ce rapport que je présente aujourd'hui. Nous réussissons à améliorer la Ville sous plusieurs aspects, à maintenir nos services à un niveau excellent, à garder un compte de taxes concurrentiel tout en conservant notre taux d'endettement à un très bas niveau. Bien entendu, je le fais en collaboration étroite avec les membres du conseil et tout le personnel de la Ville.

En terminant, je remercie tous les employés, cadres, syndiqués, pompiers, pour l'approche consciencieuse que chacun fait par rapport à son travail. Le travail de tous est important. Merci aussi à tous ceux qui œuvrent bénévolement que ce soit sur des comités ou des organismes à but non lucratif ou à quelque niveau que ce soit. Votre dévouement est indispensable.

**Jean-Pierre Gagnon, Maire**  
**Clermont, le 14 novembre 2011**

**NO. 9631-11-11**

### **RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2011**

---

**CONFORMÉMENT** à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses comparatifs du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2011 par rapport à ceux de la même période de l'année 2010.

	<b>01-01 AU 30-09 2011</b>	<b>01-01 AU 30-09 2010</b>	<b>ÉCART</b>
<b>REVENUS</b>	4 138 317 \$	4 110 670 \$	27 647 \$
<b>DÉPENSES</b>	2 929 583 \$	2 750 217 \$	179 366 \$

Également, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses au 30 septembre 2011 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>	<b>EXCÉDENT</b>
<b>REVENUS</b>	4 082 000 \$	4 138 317 \$	(56 317 \$)
<b>DÉPENSES</b>	4 082 000 \$	2 929 583 \$	1 152 417 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que ces états comparatifs au 30 septembre 2010 tel que rédigé sont, par les présentes, acceptés à l'unanimité des membres présents.



## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

---

### **NO. 9632-11-11**

#### **DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que le Conseil municipal de la Ville de Clermont accuse réception de la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en conformité avec les articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités.

### **NO. 9633-11-11**

#### **AUTORISATION DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2011**

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-08 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire;

**ATTENDU QUE** l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur;

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8838-08-08, la Ville de Clermont adoptait la politique de variations budgétaires applicable dans le cadre du règlement VC-406-08;

**ATTENDU QU'après** étude du rapport budgétaire au 30 septembre 2011, certains postes de dépenses excédaient la limite autorisée par la politique de variations budgétaires;

**ATTENDU QUE** les employés responsables des postes budgétaires visés ont proposé les virements nécessaires afin de régulariser la situation et que ces virements ont été approuvés par la direction générale;

**ATTENDU QU'en** vertu de l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 30 septembre 2011.

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
02 921 09 844		Intérêts règlement d'emprunt		33 000.00 \$
	02 320 06 525	Entretien machinerie voirie	3 000.00 \$	
	02 320 07 625	Achat asphalte voirie	3 000.00 \$	
	02 330 06 525	Entretien machinerie neige	7 000.00 \$	
	02 413 06 515	Location machinerie aqueduc	12 000.00 \$	
	02 413 07 642	Achat pièces aqueduc	8 000.00 \$	
02 610 05 412		Professionnels urbanistes		14 000.00 \$
	02 320 06 525	Entretien machinerie voirie	14 000.00 \$	

### **NO. 9634-11-11**

#### **MANDAT POUR LA VÉRIFICATION DES LIVRES DE L'ANNÉE 2011**

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu pour la Ville de Clermont, de confirmer le mandat de ses vérificateurs pour l'année 2011;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Benoit Côté a fait connaître à la Ville ses conditions de mandat ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que la Ville de Clermont confirme le mandat à la firme Benoit Côté, c.a. pour l'année 2011.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie (Québec) G5A 1M4.

**NO. 9635-11-11**

### **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – PIIA – MICHEL SIMARD**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Michel Simard a déposé une demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale isolée au 60 rue Antoine-Grenier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble affecté par cette demande est situé dans la zone 84-H faisant partie intégrante du Plan d'implantation et d'intégration architecturale et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** la construction proposée est conforme aux normes du Règlement de zonage de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne respecte pas les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-403-07;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme par sa résolution # 2011-11-246, recommande au conseil municipal le refus de la demande.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et refuse le projet de construction tel que présenté.

**NO. 9636-11-11**

### **DEMANDE DE SUBVENTION – CHEMIN À DOUBLE VOCATION**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Clermont, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent le chemin du Friche (route de contournement) ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau joint à la présente résolution représente la situation du transport lourd de l'année 2011;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que la Ville de Clermont demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin du Friche (route de contournement) ce, sur une longueur totale de 3,9 km.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Rémy Guay, chef du district, ministère des Transports, 628 Chemin du Golf, La Malbaie, Québec, G5A 1E7 ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.

### **NO. 9637-11-11**

#### **VENTE DE TERRAIN À SANDRA HARVEY ET STEEVE GAUTHIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont vend à Madame Sandra Harvey et Monsieur Steeve Gauthier demeurant au 16 rue des Pins à Clermont, un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 062 345 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 1229 mètres carrés, pour un coût total de 24 502,41 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 5 août 2011.

**QUE** Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Madame Sandra Harvey et Monsieur Steeve Gauthier, 16 rue des Pins, Clermont (Québec) G4A 1K6 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, Notaire, 157 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

### **NO. 9638-11-11**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT VC-416-11 – OUVERTURE ET IDENTIFICATION DES RUES DU PORTAGE, DE LA DRAVE ET LAURE-GAUDREULT**

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-416-11 « Ouverture et identification des rues du Portage, de la Drave et Laure-Gaudreault » ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que le règlement no. VC-416-11 « Ouverture et identifications des rues du Portage, de la Drave et Laure-Gaudreault » soit adopté et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-416-11.

### **NO. 9639-11-11**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-424-11 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**en vertu de la loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c.27), le conseil municipal doit adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

**ATTENDU QU'**avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Rémy Guay, en conformité avec l'article 11 de la Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale;

**ATTENDU QU'**en conformité avec l'article 12 de cette même loi, un avis a été publié le 19 octobre 2011 annonçant le contenu du projet de règlement relatif à l'adoption du code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux et annonçant la date de son adoption;

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-424-11 visant à adopter un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que le règlement no. VC-424-11 « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » soit adopté et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-424-11.

### **NO. 9640-11-11**

#### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. PR-VC-425-11 – MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION NUMÉRO VC-355-90**

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le projet de règlement no. PR-VC-425-11 « modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro VC-355-90 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que le premier projet de règlement VC-425-11 soit adopté.

### **NO. 9641-11-11**

#### **NOMINATION D'UN NOUVEAU POMPIER VOLONTAIRE**

**ATTENDU QUE** monsieur Pierre Boudreault, directeur du service incendie a fait connaître au conseil municipal l'intérêt de monsieur Bernard Gilbert à agir à titre de pompier volontaire pour la Ville de Clermont ;

**ATTENDU** la nécessité de nommer un nouveau pompier volontaire afin de garder un nombre suffisant de pompiers volontaires ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que le conseil municipal de la Ville de Clermont procède à la nomination suivante à titre de pompier volontaire :

- M. Bernard Gilbert, 83 rue Antoine-Grenier, Clermont, G4A 1L2

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Bernard Gilbert, 83 rue Antoine-Grenier, Clermont, Québec, G4A 1L2 ainsi qu'à M. Pierre Boudreault, directeur du service des incendies de la Ville de Clermont.

### **NO. 9642-11-11**

#### **AVIS DE MOTION – NOUVEAU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. VC-394-10-6 DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR 2012**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est autorisé par la Loi sur les Cités et Villes du Québec à imposer et prélever les taxes nécessaires pour satisfaire aux dépenses prévues dans le budget annuel;

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2011**

Pour ces motifs, avis de présentation est donné par monsieur le conseiller Rémy Guay qu'il sera déposé lors d'une prochaine séance, un règlement déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2012.

**NO. 9643-11-11  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 46.

---

**Jean-Pierre Gagnon  
Maire**

---

**Brigitte Harvey  
Directrice générale**